



Version corrigée : texte en rouge (29.11.2021)

Communiqué de presse

Embargo: 29.11.2021, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Égalité pour les personnes handicapées en 2019

Les personnes handicapées sont moins satisfaites de leur qualité de vie au travail

Les personnes handicapées participent largement au marché du travail. En 2019, c'était le cas de 72% d'entre elles. Toutefois, leur qualité de vie est moins bonne que celle des autres travailleurs: elles déclarent globalement être moins souvent satisfaites de leur travail que les personnes sans handicap (67% d'entre-elles contre 81%) et y subir davantage de violence et discrimination (26% contre 18%). Ces résultats ressortent des indicateurs de l'égalité que l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie en prévision de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre.

Les indicateurs de l'égalité pour les personnes handicapées relatifs à l'activité professionnelle sont actualisés sur la base des données de [l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages en Suisse](#) (SILC 2019). Des informations sur la discrimination et la violence au travail tirées de [l'enquête suisse sur la santé](#) (ESS) 2017 complètent le tableau.

Participation qui varie selon le handicap et le sexe

Les personnes handicapées en âge de travailler participent largement au marché du travail, même lorsqu'elles sont fortement limitées dans les activités de la vie normale. Si 87% des personnes non handicapées sont actives professionnellement, c'est aussi le cas de 72% des personnes handicapées. En présence de fortes limitations, ce taux est encore de 47%.

Les femmes et les hommes avec handicap participent moins au marché du travail que le reste de la population: 68% des femmes handicapées (contre 83% de celles sans handicap) et 78% des hommes handicapés (contre 91% des hommes sans handicap) participent au marché du travail.

Satisfaction au travail plus faible

La qualité de vie au travail des personnes handicapées est globalement moins bonne que celle du reste de la population: la part des personnes actives occupées satisfaites à la fois de leur revenu professionnel, de leurs conditions de travail et de l'atmosphère de travail est plus faible chez les personnes avec un handicap que chez celles sans handicap (67% versus 81%). Chez les personnes fortement limitées par leur handicap, ce chiffre baisse à 57%.

Les femmes handicapées se déclarent plus souvent satisfaites de leurs conditions d'emploi que les hommes handicapés (70% contre 64%), alors qu'il n'y a pas de différence significative dans la population sans handicap.

Les personnes avec handicap se disent moins satisfaites en particulier de leur revenu (valeurs moyennes de 6,7 versus 7,4 sur une échelle de 0 à 10) et de leurs conditions de travail (7,7 versus 8,0). Elles sont aussi plus fréquemment épuisées après le travail (4,5 versus 5,4); elles ont donc moins d'énergie pour faire ce qu'elles aiment dans leur temps libre et pour assumer les obligations de leur vie privée.

Violence ou discrimination une fois sur quatre

Les personnes avec handicap sont également davantage exposées à la violence et à la discrimination sur leur lieu de travail. En 2017, 4% d'entre elles ont déclaré être victimes de discrimination au travail en raison de leur handicap. Ce chiffre atteint 12% chez les personnes qui sont fortement limitées dans les activités de la vie quotidienne.

Au cours des douze mois précédant l'enquête, 26% des travailleurs handicapés ont déclaré avoir subi au moins une des neuf formes de discrimination ou de violence en plus ou en parallèle, c'est à dire celle en raison de l'âge, du sexe ou de l'origine, des violences verbales ou physiques, menaces, intimidations/mobbing ou harcèlement sexuel. En comparaison, c'est le cas de 18% des travailleurs sans handicap.

Autres indicateurs actualisés

Les indicateurs relatifs à la «prévalence du handicap dans la population» ont également été actualisés sur la base des données de l'enquête SILC 2019. Sur la base de l'enquête de l'ESS 2017, l'indicateur relatif aux «contacts sociaux»; regroupant la fréquence du sentiment de solitude subi ainsi que l'intensité du soutien social reçu, a été mis à jour. Actualisé sur cette même base, le «recours aux soins à domicile et à l'aide informelle» illustre la fréquence et le type d'aide reçue, garantissant aux différents groupes de la population une meilleure autonomie dans leur vie quotidienne en ménage privé.

Personnes handicapées

Personnes qui indiquent avoir un problème de santé durable et qui se disent limitées (fortement ou faiblement) dans les activités de la vie normale. Les résultats présentés reposent sur les réponses des personnes de 15/16 à 64 ans vivant dans un ménage privé.

Sources

Les indicateurs sur l'égalité pour les personnes handicapées se basent principalement sur les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). Cette enquête sert à analyser la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie, au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. Elle est réalisée chaque année par téléphone auprès de 7000 ménages privés comptant en tout 17 000 personnes. La dernière enquête considérée ici a été menée en 2019.

Les indicateurs «discrimination et violence sur le lieu de travail», «recours aux soins à domicile et à l'aide informelle» et «contacts sociaux» sont établis sur la base des données de l'enquête suisse sur la santé (ESS). Depuis 1992, l'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique. En 2017, 22 134 personnes de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés ont été interrogées dans le cadre de cette enquête téléphonique.

Renseignements

Magalie Wegmann, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 463 20 40

e-mail: magalie.wegmann@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0250

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.